

COMITÉ D'ENTREPRISE DE BURY-ROSAIRE
Compte-rendu de la réunion du
13 janvier 2013 – 15h15 à Bury

Membres présents :

Présidente par délégation : Marie Annick BENOIT.

Élues titulaires :

Elues titulaires : Geneviève MALIDIN (secrétaire), Anne MANDELBAUM (trésorière adjointe), Nathalie MASSELINE.

Elue suppléante :

Sylviane MENASCE.

Absent excusé :

Slimane BOUNEKHLA (trésorier).

Invité :

Patrice FOURNET

Absente :

Elue suppléante : Amélia CHIRCA.

.....

- 1) Approbation du procès verbal du 18 décembre 2013.
- 2) Résultat des dernières élections partielles au Comité d'Entreprise.
- 3) Information sur le mouvement 2014.
- 4) Point sur les activités sociales et culturelles.

.....

1- Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

2- Résultat des dernières élections partielles au Comité d'Entreprise.

Une carence au niveau du 5^e titulaire est à observer, aucun candidat n'ayant postulé sur le collège « non cadre ». Madame Benoit propose, faisant suite aux demandes exprimées lors des ateliers de la journée pédagogique du 20 décembre, d'ouvrir la commission « activités sociales et culturelles » à des invités potentiels, enseignants ou personnel ASBR, afin que des équipes, dans le but d'élaborer divers projets, soient ainsi fédérées. Les membres du CE demandent réflexion.

3- Information sur le mouvement 2014.

Madame Benoit informe : la Commission Académique pour l'Emploi a fait parvenir les dossiers concernant les demandes de mutation, de complément de service et demandes de premier emploi pour les enseignants en année probatoire. L'ensemble de ces documents est à retourner pour le 17 janvier à la CAE de l'Enseignement Catholique.

4- Point sur les activités sociales et culturelles.

Sylviane Menasce présente le bilan de la sortie « cirque » proposée en décembre. Seules 34 personnes, toutes uniquement du personnel enseignant, étaient présentes sur les 47 inscrits au départ. Cette prestation a été fort appréciée mais Sylviane Menasce ne cache pas sa déception face à cette faible participation.

La séance est levée à 16h10.

La prochaine séance est prévue mercredi 12 février à Bury à 8h30.

Fait en deux exemplaires paginés de 1 à 2.

La secrétaire du CE, **Geneviève Malidin**